



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Doms, sous la Présidence de Monsieur Vincent ECHASSERIEAU, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 09 juillet 2026

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Votants | Exprimés | Poste vacant |
|---------------------|----------|----------|---------|----------|--------------|
| 16                  | 14       | 1        | 15      | 15       | 0            |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 15   | 0      | 0          |

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, DUBOIS Barbara, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GORGE Christine, LEONET Antoine, Marie-France MAZAUD-WITTMANN, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PETINIOT Maryline, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SALAGNAT Michèle

Membre excusés ayant donné procuration : DENIZOU Jean-Pierre à ROUGIER

Membres absents : PLAZANET Mélanie

Secrétaire de séance : DUBOIS Barbara

#### B015-2026 : Autorisation de signature d'un devis pour l'achat d'une minipelle sur devis

Dans le cadre de l'organisation du service eau et assainissement, il s'agit d'autoriser M. le Président à signer un devis pour une minipelle à chenille.

Le choix s'est arrêté sur l'offre de la société SOLOMAT qui est l'offre économiquement la plus avantageuse par rapport aux deux autres offres jointes en pièces annexes soit parce que le prix est moins élevé ou parce que la garantie est de 2 ans au lieu de 5 ans dans la proposition retenue qui comporte aussi en avantage d'avoir un godet inclinable et un clapet de sécurité pour un montant de 38.500 € HT.

Il s'agit d'autoriser M. Le Président à signer le devis.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, soit 15 voix Pour, décide :

- d'autoriser M. Le Président à signer le devis de la société Solomat pour un montant de 38.500 € HT.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 20 juillet 2026

Le Président  
Vincent ECHASSERIEAU  
**Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière**  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **21 JUIL. 2026**

Publié le : **21 JUIL. 2026**